ASSOCIATION DONGEOISE
des ZONES à RISQUES et du PPRT.

Déclarée sous le n° : W443001007 - Association loi 1901

17 JUIN 2020 - Contre « la ré-intoxication du monde »

PRÉSENCE pour exprimer notre exaspération, voire notre colère face aux multiples nuisances imposées aux riverains sur tout le bassin nazairien, de Méan-Penhoët, en passant par Montoir, Trignac et jusqu'à Donges.

Des nuisances qui ne sont pas sans conséquences sur la santé des populations **et qui ont un lourd impact sur l'environnement**. Nombreuses sont les études qui attestent le risque environnemental majeur pour la santé de la pollution de l'air.
Plus proches de nous, les rapports de l'Agence Régionale de Santé, de l'Observatoire Régional de Santé sont sans appel : les taux de mortalité par cancer, ceux liés aux maladies cardio-vasculaires (+ 35 % par rapport à la moyenne nationale) démontrent qu'il est urgent d'intervenir par des actes, des décisions.
À défaut de s'attaquer aux facteurs environnementaux, les autorités publiques se focalisent sur les comportements individuels, tabagisme, alcoolisme … On laisse primer l'idée que l'individu est seul responsable de son environnement alors qu'il existe aussi des facteurs de risques généraux — qualité de l'air, de l'eau du sol, etc...
Quand on n'ose pas affronter les lobbies, on culpabilise les citoyens ...

On ne peut taire les raisons de notre rassemblement devant l'usine de la multinationale norvégienne YARA **qui mène un lobbying intensif en faveur d'une agriculture industrielle dépendante des intrants chimiques**.
Il faut rappeler que cette entreprise est la championne régionale des émissions industrielles d'azote et de phosphore en Loire selon la Préfecture. Cette autre forme de pollution qui consiste à rejeter depuis de nombreuses années directement dans l'eau de la Loire des effluents d'azote et de phosphore, à des niveaux largement supérieurs aux seuils autorisés, a pour conséquences la prolifération des algues vertes tuant des milliers de poissons et détériorant les eaux de l'estuaire puis de la mer.

L'incendie qui s'est déclaré le 13 mai dernier au sein de l'usine de recyclage Guy Dauphin Environnement **située à 5 km** (à Montoir de Bretagne) démontre une nouvelle fois que les mesures destinées à assurer la sécurité du site étaient insuffisantes. Les risques d'incendie sur les différents stockage n'étaient-ils pas sous estimés ? N'y avait-il pas insuffisance des équipements de prévention des incendies ?
Autant de questions qui méritent des réponses précises pour des actes également précis.

Notre demande d'étude épidémiologique ne date pas d'hier. Elle avait été réclamée dès 2013.
En 2019, 3 associations de défense des riverains (Méan-Penhoët, Gron, Donges) exigeaient en chœur cette enquête.
Lors de notre rencontre le 10 décembre 2019, le sous Préfet de St Nazaire nous promettait une réponse de Santé Publique France sur la faisabilité d'une telle enquête avant la fin du mois de janvier 2020.
Bientôt 6 mois et toujours pas de réponse. Le 27 mai, un nouveau courrier était adressé au Préfet sur le même sujet. A ce jour, sans réponse également.

Pourquoi une telle frilosité lors qu'on aborde les pollutions industrielles et leurs conséquences sur la santé ?
YARA, RABAS PROTEC, CARGIL, TOTAL sans compter les projets dans les cartons …

Transparence et information sont indispensables.

Nous ne nous résignerons pas à ces pollutions « acceptées » au nom de critères purement économiques.
Notre détermination concerne à la fois les salariés de ces entreprises, **qui rappelons-le, se trouvent en première ligne,** et les populations riveraines.

Oui, il faut doter nos secteurs géographiques de nouveaux outils de surveillance de l'air, du bruit, des odeurs. Ces capteurs existent. Il faut les imposer aux industriels.

La commission d'information mise en place par l'Assemblée Nationale, la commission d'enquête installée par le Sénat ont dévoilé les enseignements et préconisations qu'elles tirent de l'incendie de Lubrizol à Rouen le 26 septembre dernier.
Faut-il encore les appliquer .
« Désormais, plus rien ne doit être comme avant » déclarait Christophe Bouillon, président de la commission d'information de l'Assemblée Nationale.

Alors oui, plus rien ne peut être comme avant, il y a urgence !

Le contexte de crise que nous traversons doit conforter nos convictions et renforcer nos actions.

A court terme, nous devons exiger que l'État, ses représentants mettent tout en œuvre afin de contraindre les industriels à assurer la sécurité maximum de leurs salariés et des populations riveraines de leurs sites.

Sur le long terme, nous devons tout mettre en œuvre pour lutter collectivement, et à très grande échelle, pour empêcher que ce monde devienne inhabitable.

Car cela ne pourra se faire qu'avec les salariés, et celles et ceux qui dépendent économiquement des secteurs concernés.